

Nos Fautes

NE PAS DIRE

Il est **avisable** de faire cela.
Je saisis cette **opportunité** de vous adresser la parole.
Il **adressa** l'auditoire dans les termes suivants:
Je vous **introduit** M. X....
C'est un homme **rough**.

Voici un travail **rough**.

J'ai fait **application** pour cette job-là.

Nous étions une **gang** de 10 hommes.
Nous y sommes **allés en gang**.

J'ai lu le **pamphlet** de M. X. sur l'alcoolisme.
Il demeure dans un **flat**.

Son logis se compose de six **appartements**.
Je vous enverrai cet objet par la **malle**.
Je suis sorti pour **magasiner**.

Je reviens **de suite**.
Il est **tombé en amour** avec Melle X.....
Il a **marié** Melle X....
Il **acte** bien sur la scène.
Mener des marchandises avec un **express**.
Prendre une **action** contre un débiteur.

Il a été **réticent** dans son discours.

MAIS DIRE

Il est **opportun** de faire cela.
Je saisis cette **occasion** de vous adresser la parole.
Il **s'adressa** à l'auditoire dans les termes suivants:
Je vous **présente** M. X....
C'est un homme **rude, brutal, dur**, etc.
Voici un travail **pénible, difficile**, etc.
J'ai fait **demande** de ce travail-là. J'ai fait des **démarches** pour obtenir cette **entreprise**.
Nous étions une **équipe** de 10 hommes.
Nous y sommes **allés en bande, en compagnie**.
J'ai lu la **brochure, le tract** de M. X... sur l'alcoolisme.
Il demeure dans un **plain-pied**, dans un **appartement**.
Son logis se compose de six **chambres**, de six **pièces**.
Je vous enverrai cet objet par la **poste**.
Je suis sorti pour **faire des emplettes**.
Je reviens **tout de suite**.
Il **s'est épris d'amour** pour Melle X....
Il **s'est marié** avec Melle X.
Il **joue** bien sur la scène.
Livrer des marchandises à domicile avec un **camion**.
Intenter un **procès**, entamer une **poursuite** contre un débiteur.
Il a été **prudent, retenu, discret**, dans son discours.

CAUSERIE SUR L'HYGIENE

L'homme ne meurt pas; il se tue!
Il se tue parce qu'il demande à son organisme de lui fournir un maximum d'énergie, et parce pas qu'il n'accorde au même organisme un minimum de repos et de réparation des forces.
La machine humaine est soumise à des lois. Si elle s'y soustrait, elle ne tarde pas à se détraquer. Il n'y a rien de plus précieux que la santé; rien non plus d'aussi facile à perdre. Il suffit d'une simple extravagance.

Certes, il y a des constitutions robustes qui semblent se moquer des lois de l'hygiène; mais, tôt ou tard, ces constitutions-là s'affaiblissent. Semblables au chêne de la fable, elles ne plient pas, elles résistent longtemps aux assauts du vent de la maladie; mais loin d'être invulnérables, il suffit parfois d'un rien, pour les coucher dans la tombe. Que de fois n'entend-on pas dire: C'est curieux, un homme si fort, avoir succombé à cette maladie-là!

Nous sommes dans un siècle d'activité fébrile. Tout conspire à ruiner la santé des individus: un travail manuel trop violent, une tâche intellectuelle trop lourde, un plaisir trop passionnant,

une nourriture trop abondante, un repos trop mesquin. Que nous sommes loin de l'existence calme et sereine de jadis, où l'homme mangeait pour vivre, et où, après un dur labeur, il se reposait. Aujourd'hui, on mange trop, on mange vite et on avale des aliments ou trop riches ou trop pauvres; aujourd'hui, sous prétexte de se reposer, on se fatigue à toutes sortes d'amusements contraires à l'hygiène, quand ils ne le sont pas aux mœurs. On se couche très tard, pour recommencer le lendemain une autre journée de travail quelquefois, de fatigue toujours.

Aussi, les constitutions s'affaiblissent, les forces s'usent; les jeunes gens sont fauchés comme de tendres épis par une mort prématurée. Ils aiment trop le plaisir les soirées, le théâtre, le cinématographe, les jeux de billard et de pool; c'est ce qui les tue!

La récréation est chose prescrite par l'hygiène, surtout lorsqu'elle est prise au grand air. Mais, il faut se défier des réunions nombreuses où la jeunesse perd ses soirées dans une atmosphère viciée

Est modus in rebus.

ESCUAPE.

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA.

L'Union St-Joseph du Canada est une association catholique canadienne-française de bienfaisance.

Elle repose sur des bases solides, tant au point de vue des principes d'affaires qu'à celui de la charité chrétienne.

Elle est administrée avec sagesse et économie.

Elle a des taux avantageux.

Elle est un moyen de ralliement pour les Canadiens-français.

PREVOYANT GRATIS.

Il arrive parfois à certains sociétaires de refuser de recevoir "Le Prévoyant" parce qu'ils sont sous l'impression qu'ils doivent payer une piastre par année pour abonnement. Nous désirons leur rappeler que le "Prévoyant" est envoyé *gratuitement* à tous les membres de l'Union St-Joseph du Canada.

OU NOUS FAISONS AFFAIRE

ONTARIO.
QUEBEC.
NOUVEAU-BRUNSWICK.
MANITOBA.
SASKATCHEWAN.
ALBERTA.
COLOMBIE-ANGLAISE.
MICHIGAN.
RHODE ISLAND.

Ottawa, 15 déc. 1912.

Aux membres de l'Union

St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de janvier prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 154 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances est, par le fait même et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

AVIS AUX MEMBRES.

Les demandes d'informations ou toutes choses ayant trait à la police d'un membre, doivent toujours être accompagnées du numéro de la police en question. Il est impossible au bureau-chef de faire un travail satisfaisant avec les noms des membres seulement; il lui faut aussi les numéros des polices.